

Titre : retour sur le 6^{ème} séminaire des SHEM

La 3^{ème} session des hautes études maritimes (SHEM) était en séminaire en Corse du 12 au 14 mars 2025 pour un module qui a abordé les thèmes de la prévention des risques maritimes et de la protection de l'environnement marin.

Les auditeurs ont ainsi pu découvrir le rôle du Centre Régional Opérationnel de Surveillance et de Sauvetage (CROSS Méditerranée) en Corse, les missions des sémaphores de la marine nationale (FOSIT) et le rôle de la marine nationale dans la lutte contre les pollutions en mer. Ils ont aussi bénéficié d'une présentation du rôle majeur joué par les pilotes maritimes au profit de la sécurité des navires. Le volet environnemental de ce séminaire a été consacré à la découverte du parc naturel marin du Cap Corse et des Agriates et du laboratoire de biologie marine Stella Mare de l'Université de Corse.

L'environnement marin, un milieu fragile qui nécessite une gestion des co-activités attentive

Le séminaire en Corse a été l'occasion d'approfondir les travaux des auditeurs sur les enjeux environnementaux en mer, dans la continuité de la visite de l'IFREMER en décembre dernier à Toulon.

Les auditeurs ont ainsi été reçus par Laurent Ricquiers, chef de service opérations du parc naturel marin du Cap Corse et des Agriates. Ce parc marin est le plus vaste de la France hexagonale. Il abrite une grande variété d'habitats marins, parmi lesquels des fonds sous-marins actuellement étudiés de près en raison de la découverte de formations inédites, telles que des atolls de coralligène. Ce parc incarne la volonté de développer des aires marines protégées en Méditerranée, et plus particulièrement en Corse, tout en favorisant une cohabitation harmonieuse entre les activités maritimes et la préservation de l'environnement dans une démarche de développement durable.

Grâce aux remarquables présentations dont ils ont bénéficié, les auditeurs ont pu mesurer combien, alors que les espaces marins littoraux abritent des milieux riches et sont des lieux de vie (reproduction, nourricerie, étape migratoire) pour de nombreuses espèces, ils sont en même temps un espace professionnel pour de nombreuses activités (pêche artisanale, loisirs, trafic maritime, tourisme). Les équilibres y sont donc fragiles et incitent à une gestion attentive du milieu.

Structure administrative et opérationnelle originale, le parc naturel marin du Cap Corse et des Agriates assure ainsi, en étroite collaboration avec l'ensemble des acteurs du territoire, l'équilibre entre les enjeux environnementaux et économiques de son territoire maritime.



Pour compléter leur approche des enjeux environnementaux, les auditeurs ont ensuite visité le laboratoire Stella Mare.

Implanté au sud de Bastia, le laboratoire Stella Mare de l'Université de Corse est labellisé par le CNRS. Il travaille sur l'ingénierie écologique marine et littorale. Centre de recherche, tourné vers l'avenir, il conçoit les pratiques de pêche et d'aquaculture de demain afin de proposer des solutions concrètes pour une gestion durable et responsable des ressources halieutiques.

Alexandre Vela et Jean-José Filippi, tous deux responsables de programmes, ont expliqué comment, en collaborant étroitement avec les chercheurs et les professionnels de la mer, l'équipe de Stella Mare mène des études approfondies sur l'évaluation des stocks, les interactions au sein des écosystèmes, ainsi que sur la reproduction et l'élevage de diverses espèces locales. Ses activités s'articulent autour de plusieurs axes complémentaires : recherche, transfert de technologies, sensibilisation et accompagnement des acteurs du secteur maritime.

Avec une décennie d'expertise dans la maîtrise de la reproduction d'espèces vulnérables, le laboratoire a accompli une avancée scientifique majeure en réussissant la reproduction de la langouste rouge. Après des succès similaires avec l'huître plate, le homard européen, l'oursin violet, le denti et le corb, cette prouesse représente une avancée significative, tant sur le plan écologique, que pour la préservation de la ressource dans une perspective économique pour les acteurs locaux.



La prévention des risques maritimes, la nécessité d'une mobilisation multidimensionnelle pour anticiper et réduire les dangers liés à la navigation et aux activités en mer.

Alors que l'actualité était marquée par la collision entre le porte-conteneurs *Solong* et le pétrolier *Stena Immaculate* en mer du Nord deux jours avant le début du séminaire, les auditeurs ont pu mesurer le rôle essentiel de la surveillance du trafic maritime pour prévenir les risques maritimes.

Ils ont ainsi eu l'opportunité de découvrir le Centre Régional Opérationnel de Surveillance et de Sauvetage (CROSS Méditerranée) en Corse, situé au sein de la base navale d'Aspretto. Placé sous l'autorité opérationnelle du Préfet maritime et organique du directeur interrégional de la mer, le CROSS Med en Corse joue un rôle clé dans la coordination et la gestion des opérations de recherche et de sauvetage en mer le long des côtes corses.

En parallèle, il assure la surveillance du trafic maritime au large, en s'appuyant sur un réseau de sept sémaphores de la Marine nationale répartis sur le littoral insulaire. Cette mission revêt une importance capitale dans une zone écologiquement précieuse et particulièrement vulnérable, traversée par un trafic maritime commercial dense.

Parmi ses responsabilités essentielles, le CROSS Med veille également au respect des dispositifs de séparation de trafic (DST) du canal de Corse et des Bouches de Bonifacio, garantissant ainsi une navigation sécurisée et respectueuse de l'environnement.

Pour aider les CROSS, les sémaphores de la marine nationale jouent un rôle fondamental, que les auditeurs ont découvert en visitant le sémaphore de Sagro, en charge de la surveillance du trafic maritime dans le canal de Corse où transitent 22000 navires de commerce par an.

Surveillant 24 heures sur 24 notre espace maritime, les sémaphores couvrent un large spectre de missions allant de la protection de l'environnement à la surveillance du trafic maritime. Ils disposent de différents senseurs optiques, radars, radios et même, à présent, de drones. Remis en cause il y a vingt ans, ils sont aujourd'hui devenus indispensables dans un contexte d'augmentation et de diversification des menaces.



Un autre maillon important de la chaîne contribuant à la surveillance du trafic maritime est constitué par les pilotes maritimes, que, Alain Tafani, pilote maritime et ancien président des pilotes maritimes du Département de la Corse du Sud a présenté aux auditeurs en s'appuyant sur sa très riche expérience dans ce domaine.

Outre le guidage des navires dans les approches portuaires et leur manœuvre dans les ports, les pilotes contribuent également à la surveillance du trafic maritime, la protection de l'environnement et même la sûreté maritime par les informations qu'ils sont susceptibles de reporter.



Les auditeurs ont ensuite découvert le rôle de la Direction de la Mer et du Littoral de Corse (DMLC), présentée par Emmanuel Rossi, son directeur adjoint. Cette direction, unique en France par la concentration de pouvoirs administratifs sur les sujets maritimes qui lui a été conférée, met en œuvre les politiques de l'État, en matière de gestion des ressources marines, ainsi que les politiques de régulation des activités exercées en mer et sur le littoral corse. Elle concourt, à la planification des activités en mer, à la protection du littoral et des milieux marins, à la gestion intégrée des zones côtières et à la gestion du domaine public maritime. Elle assure également les missions portuaires de l'État en Corse. Elle présente l'avantage d'offrir un guichet unique pour les usagers de la mer, qui mériterait d'être étendu aux autres départements français pour renforcer la cohérence à l'action maritime de l'Etat.



Pour terminer, une visite de la base navale d'Aspretto a été organisée. Son commandant, le capitaine de vaisseau Régis de Cacqueray-Valmenier, également commandant la marine en Corse, a expliqué ses missions. Point d'appui opérationnel dans les domaines de la défense maritime, de l'action de l'Etat en mer, du contrôle des espaces maritimes ou de gestion de crises, la base navale s'est dotée depuis 2021 d'une cellule anti-pollution pour intervenir sur des situations d'urgence en cas de pollution en mer. Cette unité d'intervention et son matériel ont été présentés aux auditeurs, qui ont ainsi pu comprendre toute l'importance d'une telle structure d'intervention de premier niveau déjà mise en œuvre à de plusieurs reprises ces dernières années.

*



**

Au terme de ce séminaire, les auditeurs ont pu bénéficier d'une présentation poussée des enjeux liés à la sécurité maritime, qui repose sur une approche proactive, combinant réglementation, innovation technologique et dispositifs de surveillance pour assurer une navigation plus sûre et durable.

Le prochain séminaire des SHEMA aura lieu du 2 au 4 avril 2025 à Monaco et Cannes.

Il fournira aux auditeurs un complément de connaissances sur la protection de l'environnement en mer, avec une rencontre des représentants des différents accords internationaux de préservation du milieu marin en Méditerranée. Il sera également mis à profit pour découvrir les enjeux de la grande plaisance au Yacht Club de Monaco, visiter le site de THALES UNDERWATER SYSTEM à Sophia Antipolis et comprendre les enjeux maritimes des communes grâce à une table ronde dédiée à ce sujet à Cannes.